



Bilan et état de la population du canton de Genève en 2002

L'augmentation soutenue de la population amorcée en 1998 tend à ralentir en 2002, tout en restant encore élevée en comparaison historique. En effet, la population résidante s'accroît de 5 540 personnes (soit + 1,3 %), ce qui constitue une des plus fortes augmentations annuelles depuis le début des années septante. Des accroissements encore plus élevés ont été observés dans les années cinquante et soixante. A fin décembre 2002, le canton compte 427 705 résidents.

Le **solde migratoire** très largement positif (+ 4 228), quoique légèrement inférieur à celui enregistré en 2001, repose uniquement sur la migration étrangère (+ 5 669). Il faut remonter au plus fort moment du développement démographique du canton, durant les années soixante, pour retrouver un solde migratoire étranger positif d'une telle ampleur. A l'opposé, le solde migratoire des Suisses est négatif depuis 1982. Comparé aux années précédentes, il s'accroît même sensiblement en 2002 (- 1 441).

Le **solde naturel** (excédent des naissances sur les décès) contribue de façon nettement plus accessoire à la croissance de la population : + 1 312 personnes (+ 1 487 en 2001). En 2002, comme les années précédentes, l'apport des Suisses au gain naturel (+ 359) demeure beaucoup plus faible que celui des étrangers (+ 953).

Les **naturalisations** sont beaucoup moins nombreuses qu'en 2001. On compte 2 955 changements d'origine en 2002, contre 4 168 en 2001.

Au final, la **population suisse** augmente de 1 873 unités (+ 0,7 %) en 2002, pour atteindre 263 624 personnes à la fin de l'année (soit 61,6 % de la population résidante totale). La **population étrangère**, quant à elle, augmente de 3 667 unités (+ 2,3 %) et se fixe à 164 081 personnes. Les étrangers représentent 38,4 % de la population totale du canton à fin 2002, proportion en légère hausse par rapport à 2001 (38,0 %). Sans les naturalisations, la population étrangère aurait augmenté de 6 622 personnes.

A fin 2002, la **population** du canton de Genève compte 52,0 % de femmes et 48,0 % d'hommes. Du point de vue de la nationalité, 75,3 % des étrangers sont de nationalité européenne (parmi lesquels 84,9 % sont des ressortissants de l'UE) et 24,7 % sont originaires d'un autre continent. La majorité des résidents étrangers sont des résidents de longue durée, c'est-à-dire qu'ils sont titulaires d'une autorisation de séjour supérieure ou égale à douze mois.

Au 1^{er} juin 2002, le premier volet de l'**accord bilatéral sur la libre circulation des personnes** entre l'Union européenne et la Suisse est entré en vigueur. Malgré cela, au deuxième semestre 2002, aucune augmentation significative des arrivées comme des départs des ressortissants de l'UE n'a été observée par rapport au deuxième semestre 2001. En revanche, le départ des Suisses vers l'étranger s'est accentué de juin à décembre 2002 par rapport à la même période de l'année précédente. Depuis le 1^{er} juin 2002, aucun mouvement de population important n'a pu être constaté, mais il est peut-être encore un peu tôt pour observer des effets des accords bilatéraux en vigueur. Rappelons aussi que l'accord sur la libre circulation des personnes ne sera totalement appliqué qu'à partir du mois de juin 2007.

Pour en savoir plus :

Bilan et état de la population du canton de Genève en 2002. Données statistiques n° 6, mai 2003, 35 pages (prix : 15 francs). Cette publication est téléchargeable sur le site Internet de l'OCSTAT.

11 juin 2003 - n° 12